

Communication aux parents

Laval, le 8 février 2021

OBJET : Nouveauté – Tests de dépistage salivaires disponibles à notre école

Chers parents,

Nous souhaitons vous informer que notre école pourra maintenant rendre disponible des tests salivaires à tous les élèves qui reçoivent une recommandation de dépistage à la COVID-19 de la Direction de santé publique. Votre enfant pourrait ainsi bénéficier d'une trousse d'autoprélèvement salivaire.

Laval est l'une des premières régions du Québec à rendre les tests de dépistage salivaires disponibles, et ce, afin de limiter la transmission du virus dans les milieux scolaires. Les tests salivaires possèdent l'avantage d'être moins intrusifs que les tests traditionnels (par le nez) puisqu'ils nécessitent seulement le prélèvement d'un échantillon de salive. De plus, ils permettent aux élèves d'effectuer le test directement à l'école ou à la maison. C'est donc un accès rapide pour un dépistage qui offre le même niveau de qualité et de validité que le prélèvement habituel. Il faut savoir que ce test est destiné **uniquement à l'élève ciblé par cette mesure et qu'il ne peut être utilisé par une autre personne.**

Si votre enfant reçoit une recommandation de dépistage de la Direction de santé publique, nous lui offrirons donc la possibilité d'avoir accès à un test salivaire.

Pour les élèves de **1^{re} et 2^e secondaire** :

- Le test salivaire pourra être réalisé à la maison. Le prélèvement pourra ensuite être retourné dans une clinique de dépistage de Laval sans délai ni prise de rendez-vous.

Pour les élèves de **3^e, 4^e et 5^e secondaire** :

- Les prélèvements pourront être réalisés à l'école, avant le départ de l'école de l'élève pour sa période d'isolement. En effet, les personnes de 14 ans et plus peuvent consentir légalement à un dépistage.

Si votre enfant refuse la trousse de dépistage, il lui sera possible de prendre un rendez-vous dans une clinique de dépistage de Laval afin de se faire dépister. Dans tous les cas, nous vous invitons fortement à suivre les recommandations de la Direction de santé publique. C'est grâce à nos efforts collectifs que nous pourrons offrir des milieux sécuritaires aux élèves tout en favorisant leur réussite. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration dans le déploiement de cette mesure.



Yves Legault, directeur général